

## Commune D'ORVAULT

### DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

### ARRONDISSEMENT

NANTES

### CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trois octobre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Monsieur Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI.

### **Absents ayant donné pouvoir** :

M. Jean-Yves ROUX	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. le Maire
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **09. Mise à disposition des minibus municipaux aux associations sportives**

---

### ***Monsieur ANGOMARD rapporte :***

La Ville accompagne les associations sportives orvaltaises dans les déplacements nécessaires à la vie de leur association, que ce soit pour une pratique loisir ou compétitive. En plus des soutiens financiers et matériels pour le fonctionnement des clubs, les minibus représentent une aide en nature supplémentaire.

## **I. HISTORIQUE ET ANCIEN SYSTEME D'ATTRIBUTION**

### **A. La dissolution de l'Office Municipal du Sport**

A la suite de la dissolution de l'OMS, le minibus lui appartenant est venu compléter le parc de véhicule de la Ville portant le nombre de minibus à deux. Chaque minibus peut transporter neuf personnes.

### **B. L'ancien système d'attribution des minibus**

Jusqu'à la saison 2020-2021, les deux minibus étaient attribués de façon prioritaires, dans l'ordre :

1. Aux services municipaux, notamment aux ALSH pendant les vacances scolaires.
2. Aux associations sportives orvaltaises évoluant au haut niveau national amateur, cela correspondait à une vingtaine d'attributions dans la saison.
3. Aux autres associations sportives en fonction des disponibilités restantes. L'attribution se faisait alors en fonction des critères de distance et du nombre de mises à disposition déjà réalisées sur la saison en cas de demandes concurrentes sur un même week-end.

## **II. SYSTEME D'ATTRIBUTION ACTUEL**

### **A. Changements depuis la saison 2021-2022**

Lors de la saison 2021-2022, les critères d'attribution des minibus municipaux ont été actualisés. Dans un objectif d'équité et de transparence vis à vis des associations sportives orvaltaises, les équipes évoluant au haut niveau national amateur n'ont plus été prioritaires sur les autres clubs évoluant dans des divisions inférieures ou ne proposant qu'une pratique de loisir.

Ainsi, la priorité est désormais accordée comme suit :

1. Aux services municipaux, notamment aux ALSH pendant les vacances scolaires et les mercredis.
2. Aux associations sportives orvaltaises selon des critères :
  - De distance (nombre de kilomètres aller-retour à effectuer),
  - Du nombre de mises à disposition des minibus pendant la saison et
  - Du niveau de compétition pour le déplacement demandé.

Ainsi, lors de la saison 2021-2022 pouvant être considérée comme « saison test », dix associations sportives ont pu bénéficier des minibus de la Ville lors de 29 week-ends différents. Certaines associations qui ne bénéficiaient des minibus qu'un week-end par saison en 2018-2019 (dernière année complète avant Covid-19) se sont vu attribuer les minibus entre trois et cinq fois.

## **B. Le fonctionnement dans la demande et l'attribution**

L'attribution des minibus est désormais mensuelle, elle permet aux associations ne pouvant pas se projeter à minima trois mois à l'avance, de désormais les solliciter. Ainsi elles doivent transmettre leurs besoins au service des sports au plus tard le 15 du mois précédant la mise à disposition. Les clubs qui disposent d'une planification peuvent transmettre leur demande en anticipation en une ou plusieurs fois.

L'attribution est ensuite validée par l'adjoint aux sports entre le 15 et le 22 du mois précédent au regard des critères énoncés. La transmission des attributions, ou non, se fait avant le début du mois aux associations ayant formulé la demande.

Par souci de transparence et de clarté, un tableau récapitulatif des mises à disposition est transmis également à toutes les associations sportives orvaltaises chaque début de mois.

### **DECISION**

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Mme Sandrine BRUN, sortie pour la présentation du sujet et Mme Linda PAYET, absente, ne prenant pas part au vote :

- **VALIDE** le principe d'attribution concernant les minibus de la Ville aux associations sportives orvaltaises comme indiqué ci-dessus.

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 11 octobre 2022

**Le secrétaire de séance**



**Pierre ANNAIX**

**Pour le Maire  
Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 11 OCT. 2022

Et par publication le : 11 OCT. 2022

**SYNTHESE DES ATTRIBUTIONS DE MINIBUS LORS DE LA SAISON**

**2021-2022**

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES BENEFICIAIRES</b>	<b>DATES</b>	<b>NOMBRE DE MINIBUS</b>	<b>TOTAL DES MINIBUS ATTRIBUES</b>
<b>ORVAULT SPORTS FOOTBALL</b>	04-05/09/2021	2	13
	11-12/09/2021	2	
	25-26/09/2021	2	
	13-14/11/2021	2	
	26-27/02/2022	2	
	12-13/03/2022	2	
	02-03/04/2022	1	
<b>ORVAULT SPORTS BASKET</b>	18-19/09/2021	1	13
	09-10/10/2021	2	
	20-21/11/2021	2	
	04-05/12/2021	1	
	11-12/12/2021	1	
	15-16/01/2022	2	
	22-23/01/2022	2	
	26-27/03/2022	2	
<b>TCHAC COTE DE L'EAU</b>	29/09/2021-03/10/2021	2	9
	19-20/03/2022	1	
	30/04/22 ; 01/05/22	2	
	21-22/05/2022	2	
	18-19/06/2022	2	
	11-12/12/2021	1	
	8-9/01/2022	2	
<b>ORVAULT RACING CLUB</b>	27-28/11/2021	2	6
	05-06/03/2022	2	
	07-08/05/2022	2	

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES BENEFICIAIRES</b>	<b>DATES</b>	<b>NOMBRE DE MINIBUS</b>	<b>TOTAL DES MINIBUS ATTRIBUES</b>
<b>ORVAULT SPORT TENNIS DE TABLE</b>	18-19/09/2021	1	6
	29-30/01/2022	1	
	19-20/03/2022	1	
	04-05-06/06/2022	2	
	25-26/06/2022	1	
<b>ORVAULT BADMINTON CLUB</b>	16-17/10/2021	2	5
	11-12/12/2021	1	
	8-9/01/2022	2	
<b>AMICALE LAÏQUE DU PETIT-CHANTILLY</b>	14-15/05/2022	2	2
<b>SCO ATHLETISME</b>	04-05/12/2021	1	1
<b>HANDBALL CLUB ORVAULT</b>	29-30/01/2022	1	1
<b>AS CTE</b>	02-03/04/2022	1	1
<b>TOTAL DES MISES A DISPOSITION DE MINIBUS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>			<b>57</b>

